



PROFIL DE POSTE
SAGE-FEMME COORDINATRICE
SECTEUR HOSPITALISATION GROSSESSE/ CONSULTATION GENETIQUE

Libellé de la fiche métier de rattachement : (www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

DIRECTION/SITE : Estaing POLE : Femme et Enfant

SERVICE : Secteur Hospitalisation grossesse et consultations génétiques

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : SAGE-FEMME COORDINATRICE

Quotité de travail : 100%

Diplôme : Être titulaire du D.E. de Sage-femme,

Être titulaire du diplôme de cadre sage-femme ou d'un diplôme national de master mention management, droit ou économie de la santé, gestion des risques ou de projet (ou engagement à suivre une formation master) est un plus.

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- Praticien responsable de pôle : Pr F.BRUGNON
- Chef de service : Pr D. GALLOT et Dr LAFFARGUE(génétique)
- Praticien responsable d'unité : Dr F.PETILLON
- Coordonnatrice en maïeutique : MN.MONIER

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le CHU de Clermont-Ferrand dispose d'une maternité de type 3. Notre maternité est à la fois maternité de proximité (seule maternité publique de l'agglomération clermontoise) et service de recours (seule maternité de type 3 et seul CPDPN de la région Auvergne). Elle est rattachée au Réseau de Santé Périnatale Auvergne. Nous avons réalisé 3572 naissances en 2023, 3515 en 2024 et 3620 en 2025.

Nous avons construit le projet de service 2023-2026 avec pour ambition de « *Proposer à nos patientes une prise en charge qui conjugue l'excellence des soins, l'attention à la personne considérée dans sa globalité et l'adaptation personnalisée du parcours de soins* ».

Notre maternité est dynamique et innovante, en 2021 elle a été la première maternité type III labélisée **THQSE - Maternité écoresponsable** (et de nouveau labélisée en 2025), en 2022 une Unité de Soins Psychiques en Périnatalité a été créée en collaboration avec la psychiatrie. Notre maternité est très engagée dans de nombreux essais cliniques, notre recherche clinique se veut ambitieuse et dynamique. Nous possédons une démarche qualité très ancrée dans nos pratiques au quotidien.

L'équipe de coordination se compose d'une sage-femme coordonnatrice en maïeutique et de 6 sages-femmes coordinatrices (en consultation gynéco-obstétrique, sur le secteur naissances, en hospitalisation de grossesse, en suites de couches et en AMP).

Cette équipe est bienveillante, dynamique, solidaire et autonome.

PRESENTATION DU SERVICE

Le service d'hospitalisation grossesses comprend 16 lits.

Le service assure l'accueil et la prise en charge :

- Des patientes enceintes présentant une pathologie obstétricale : menace d'accouchement prématuré, hypertension, rupture prématurée des membranes, placenta prævia, cholestase, vomissements gravidiques...
- Des patientes prise en charge pour une chirurgie fœtale, une interruption médicale de grossesse ou une mort fœtale in utero
- Des patientes pour un déclenchement de l'accouchement
- Occasionnellement des patientes relevant du secteur suites de couches mais présentant une situation particulière

Le service de Génétique médicale est situé au rez de chaussée, il est composé de bureaux, de salles de consultations, de salle d'hôpital de jour.

Il accueille enfant et adulte présentant une anomalie de développement potentiellement d'origine génétique. Il assure le dépistage, le diagnostic et le suivi des patients. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire, médecins généticiens, conseillers en génétique, pédiatre et neuropédiatre, psychiatre, psychologue, infirmière,

Le service est centre de compétences pour les maladies génétiques et centre de référence Maladies Rares (CRMR). Il travaille en étroite collaboration avec le CPDP.

Le service de Génétique Médicale du CHU de Clermont-Ferrand est Centres de Référence ou de Compétence Maladies Rares (CRMR).

DEFINITION DU POSTE

La sage-femme coordinatrice assure l'organisation, le management et la coordination d'une équipe médico-soignante en collaboration étroite avec le médecin responsable de l'unité et le chef de service.

La SFC assure la gestion des moyens humains et matériels en adéquation avec l'activité.

Elle organise l'activité du service et travaille en lien étroit avec sa collègue en charge de la salle de naissance.

Elle coordonne la prise en charge médicale et soignante en veillant à la qualité, l'efficacité et la sécurité des soins.

Elle a pour mission de développer et d'enrichir le projet de service en collaboration avec l'équipe médicale et la sage-femme coordonnatrice en maïeutique, en cohérence avec le projet d'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES

1. Organisation et gestion de l'activité

- Assurer l'organisation des soins et la coordination des services en veillant à la sécurité et à la qualité des soins en maïeutique,
- Assure la gestion des lits et des urgences en collaboration avec l'équipe médicale
- Conduire des projets et accompagner le changement pour l'amélioration du circuit patient et de sa prise en charge,
- Participer à l'élaboration du projet des services et de pôle,
- Être l'interlocuteur direct pour toute problématique concernant l'activité du service auprès de l'équipe et des patientes.
- Coordonner et gérer le staff hebdomadaire d'hospitalisation grossesse en collaboration avec sa collègue de SDN.
- Gérer quotidiennement, en lien avec les équipes de garde, la PEC médico-psycho-sociale des patientes le nécessitant (lien avec les équipes, rencontre des patientes, lien avec les différents acteurs en interne et en externe...)
- Maintenir la coopération avec les différents acteurs du réseau de périnatalité régional (conseil général, sages-femmes libérales, PMI, associations et différents acteurs de la ville, planning familial, la CPAM, RSPA...).
- Participer à la gestion des différents secteurs du pôle en l'absence des sages-femmes coordinatrices.
- Participer à la permanence de maïeutique.
- Participer et collaborer aux différentes instances institutionnelles et régionales en lien avec l'activité du secteur.

2. Management des ressources humaines

- Assurer la gestion des moyens humains, l'encadrement des équipes, la formation du nouveau personnel.
- Elaborer les plannings de travail conformément à la réglementation du travail et la méthodologie institutionnelle.
- Participer au recrutement, suivre l'intégration des nouveaux professionnels.
- Animer et manager les compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Réaliser les entretiens professionnels et les entretiens de formation des membres de l'équipe.
- Organiser les stages des différents étudiants (sauf les externes) et s'assurer de leur encadrement.
- Faire vivre l'esprit d'équipe au quotidien

CHU de Clermont-Ferrand Rédacteur : MN.Monier et les SFC	Date réalisation : Décembre 2025 Date de révision : 2029	Page 2 sur 3
---	---	--------------

3. Management des ressources économiques

- Assurer des activités de gestion médico-économique et financière (gestion des ressources et moyens disponibles humains et matériels, analyse de l'activité, suivi des indicateurs, valorisation de l'activité, gestion des stocks ...).
- Réaliser une veille sur la valorisation de l'activité et sur l'exhaustivité du codage.

4. Gestion de la qualité et gestion des risques

- Assurer la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et des soins.
- Participer à l'amélioration des pratiques professionnelles, à la recherche en maïeutique et à la rédaction des protocoles.
- Suivre l'évolution de la législation sur le plan médical, juridique et social.
- Recueillir, traiter, analyser les événements indésirables.
- Gérer les relations de proximité avec les usagers.
- Assurer la communication et l'information (auprès des patients, familles et personnels).
- Veiller à toutes les formes de vigilance.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Rigoureuse, autonome et organisée, ayant le sens des priorités,
- Capacités d'analyse, d'adaptation et de réactivité,
- Capacité à conduire et animer une équipe,
- Aptitude à gérer les conflits,
- Esprit d'initiative et d'ouverture,
- Esprit d'équipe, sens du travail en commun,
- Posséder une personnalité affirmée, sens de l'écoute, du dialogue, de la négociation, de la diplomatie...

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUE DU POSTE

- Horaires : Forfait Jour
- Adapter ses horaires en fonction des nécessités de service.
- Remplacement des sages-femmes coordinatrices dans les différents secteurs du Pôle FEE en cas d'absence
- Participer à la permanence en maïeutique le WE (1 WE sur 6 en moyenne)

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

Relations internes : relation constante avec l'ensemble des autres unités de la maternité et du pôle FEE, le service social, les laboratoires, les secteurs administratifs, biomédicaux et techniques, la direction informatique.

Relations externes : Médecins, sages-femmes, et professionnels de santé libéraux, du Secteur public, privé, du conseil général et de l'Agence Régionale de Santé, les Laboratoires pharmaceutiques et de matériel médical.